

**CLUB TRIATHLON BRAS-PANON**

**ORGANISE**

**DUATHLON BRAS-PANON/SALAZIE**

**(Championnat de la Reunion)**

**DIMANCHE 26 mai 2013**



**DEPART:DEVANT LA PISCINE DE BRAS-PANON**

**ARRIVEE:COLLEGE MARE A CITRON**

**Distance : 5 km à pied  
31 km de vélo  
4.5 km à pied**

**INSCRIPTION AVANT LE 25 mai 2013**

**TEL: GSM:0692 46 83 37 FAX:0262 51 50 27**

# CLUB TRIATHLON BRAS-PANON

## DUATHLON SPRINT BRAS-PANON/SALAZIE

DIMANCHE 26 mai 2013

### PRESENTATION DE LA MANIFESTATION

Le club triathlon Bras-Panon organise, le 26 mai 2013 en collaboration avec les villes de Bras-Panon et de Salazie, une manifestation sportive intitulée :

### DUATHLON SPRINT BRAS-PANON/SALAZIE

### ACCESSIBILITE DE L'EPREUVE

Cette épreuve inscrite au calendrier régional et bénéficiant de la couverture fédéral, est Ouverte aux licenciés et non licenciés de la catégorie cadet à vétérans. Les non licenciés seront tenus de présenter un certificat médicale daté de moins de trois mois et comportant la mention :

**APTE A LA PRATIQUE DU DUATHLON.**

### ITINERAIRE DE L'EPREUVE

Ce duathlon est une épreuve individuelle ou en relais, empruntant la voie publique. Les concurrents devront parcourir :

- 5 Km de course a pied (Bras-Panon)
- 31 Km de vélo (Bras-Panon > Salazie)
- 4,5 Km de course a pied (Salazie)

Le départ sera donné devant la piscine de Bras-Panon et l'arrivée jugé au collège de Mare à citron à Salazie.

### 1<sup>er</sup> PARCOURS PEDESTRE : BRAS-PANON

**Départ :** parking stade Paul Moreau

Contre allée Nativel-Moultson

Rue Bras Panon

Chemin des limites

Trottoir (ancienne RN2)

**Arrivée :** parking stade Paul Moreau

### PARCOURS VELO : BRAS-PANON > SALAZIE

**Départ :** parking stade Paul Moreau

EX RN2, direction Saint Benoit

Demi-tour au rond point de Beau Vallon

Ex RN2, direction Bras-Panon

D48-1, direction Rivière du Mat les hauts

D48, direction la Cressonnière

Demi-tour rond point de Milles Roches

D48, direction Salazie

D52, direction Mare a Citron

**Arrivée :** Collège Mare a Citron

## **2<sup>ème</sup> PARCOURS PEDESTRE : MARE A CITRON (4,5 KM)**

**Départ :** Collège Mare a Citron  
Rue Michel Debré (prendre à droite)  
Chemin Filature  
Chemin des épices (prendre à gauche)

Chemin René Payet  
Départementale 52  
**Arrivée :** Collège Mare a Citron

### **Informations**

**Vu la configuration du terrain, il est impératif que les concurrents se munissent de deux paires de basket pour les parties pédestres de l'épreuve.**

**La première pour celle de Bras-Panon et la seconde pour Mare a Citron. La seconde Devra être remis à l'organisation, lors de l'émargement, qui assurera par la suite son acheminement sur Mare à Citron.**

Un plan de circulation, en concertation avec le service de mairie, de la police et de la gendarmerie donnera le jour de l'épreuve toutes les garanties de sécurité aux usagers et compétiteurs

L'ouverture de la course sera assurée par une voiture équipée d'un gyrophare, et la fermeture par un camion balai et une ambulance.

Des motocyclistes veilleront à rendre la circulation fluide.

Des informations visuelles seront portées sous forme de panneaux de signalisation aux compétiteurs tous les 5 KM sur le parcours vélo.

### **INSCRIPTION**

Les inscriptions peuvent se faire par fax au **0262 51 50 27**, ou par téléphone au  
**GSM : 0692 46 83 37**

Ou par voie postale au siège du CTBP (34 Chemin ma pensée RDR 97412 Bras-Panon).

**AVANT LE SAMEDI 25 mai 2013 A 12H00.**

### **PROGRAMME**

06h30 : Accueil des Duathlète  
07h30 : Briefing  
08h00 : Départ de la  
11h30 : Remise des récompenses

## **REGLEMENT DE L'EPREUVE**

Le duathlon sprint Bras-Panon/Salazie est une épreuve inscrite au calendrier régional bénéficiant de la couverture fédérale. De ce fait, le règlement de la FFTri sera de rigueur et chaque participant sera tenu au respect du code de la route.

L'épreuve est ouverte aux licenciés et non licenciés. Ces derniers devront se munir d'un certificat médicale daté de moins de trois mois comportant la mention : APTE A LA PRATIQUE DU DUATHLON.

**Article 1 :** Pour la course a pied, le coureur est tenu de courir sur la partie droite de la chaussée dans le sens de la circulation. Son dossard sera positionné à l'avant. Il est formellement interdit de courir torse nu.

**Article 2 :** Pour la partie cyclisme le port du casque est obligatoire pendant tout le long du parcours jugulaire attachée. Le dossard sera positionné à l'arrière.

Le drafting sera interdit lors de cette épreuve. En clair, il sera interdit à tous participants de s'abriter derrière un concurrent ou d'utiliser tous les moyens contraires au règlement en vigueur.

Comme sur la partie pédestre, le cycliste est tenu de respecter le code de la route et les consignes des organisateurs. Aucun changement de vélo et aucune aide extérieure ne seront tolérés.

**Article 3 :** Le ravitaillement ne pourra se faire qu'aux points déterminés par les organisateurs.

**Article 4 :** L'accompagnement, quel que soit le moyen utilisé, sera sanctionné par les officiels.

**Article 5 :** Le dossard sera immédiatement remis aux organisateurs, une fois la ligne d'arrivée franchie ou en cas d'abandon.

**Article 6 :** L'équipement du duathlète est à la charge de son club ou du concurrent. Le fait de s'inscrire est de participer incombe l'acceptation du règlement. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de manquement ou de non respect du présent règlement.

**Article 7 :** Un poste médical mobile et fixe, doté d'un médecin et d'un infirmier est prévu sur la manifestation.

**Article 8 :** Le médecin de service se réserve le droit de retirer un concurrent si celui-ci présente des défaillances.

**Article 9 :** quatre classements seront établis

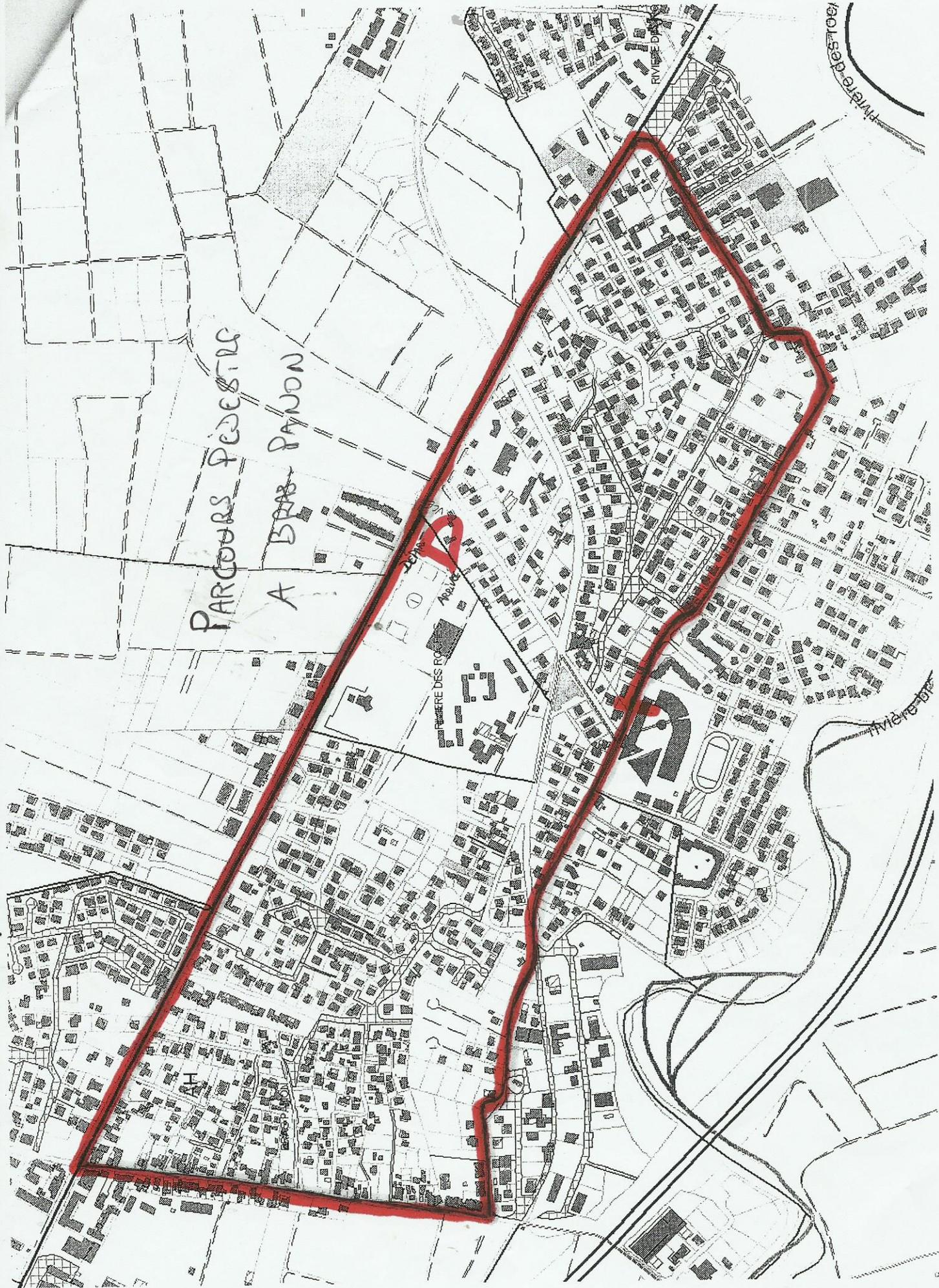
- 1 classement scratch (H / F)
- 1 classement par catégorie (H / F)
  - 1 classement non licenciés (5 premiers H /
  - 1 classement relais

- **Article 10 : Frais d'inscriptions**

- 15 euros pour les licenciés
- 20 euros pour les non licenciés

**Article 11 : L'organisation se décharge de toute responsabilité en cas d'accident ou incident engendré par le non respect du code de la route et des consignes des organisateurs. Le fait de s'inscrire suppose l'acceptation du présent règlement.**

PARCOURS PEDESTRE  
A BRAS PANON



PARCOURS PEDESTRE BRAS PANON.

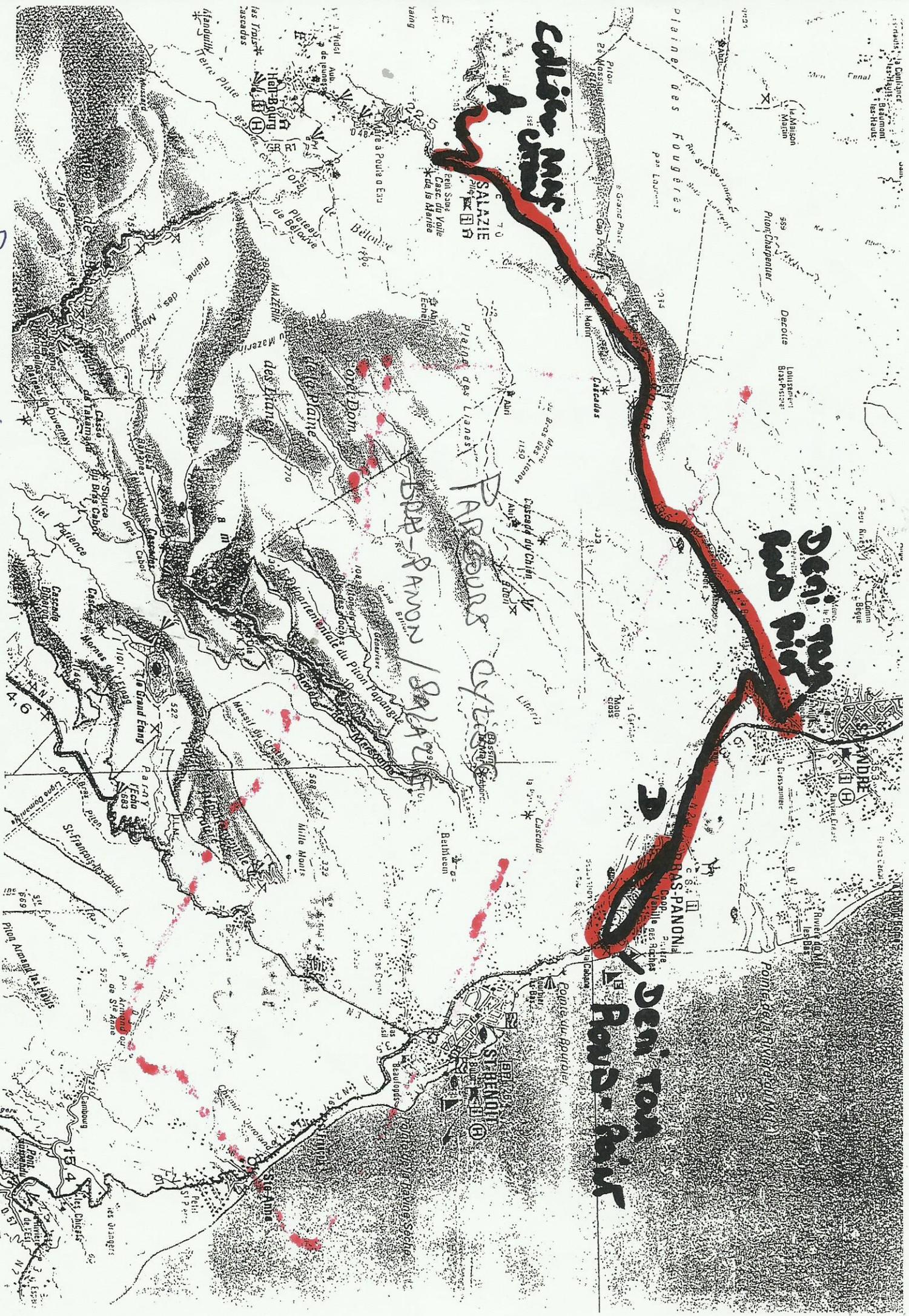
PARCOURS VÉLO BRAS-PANON / SALAZIE.

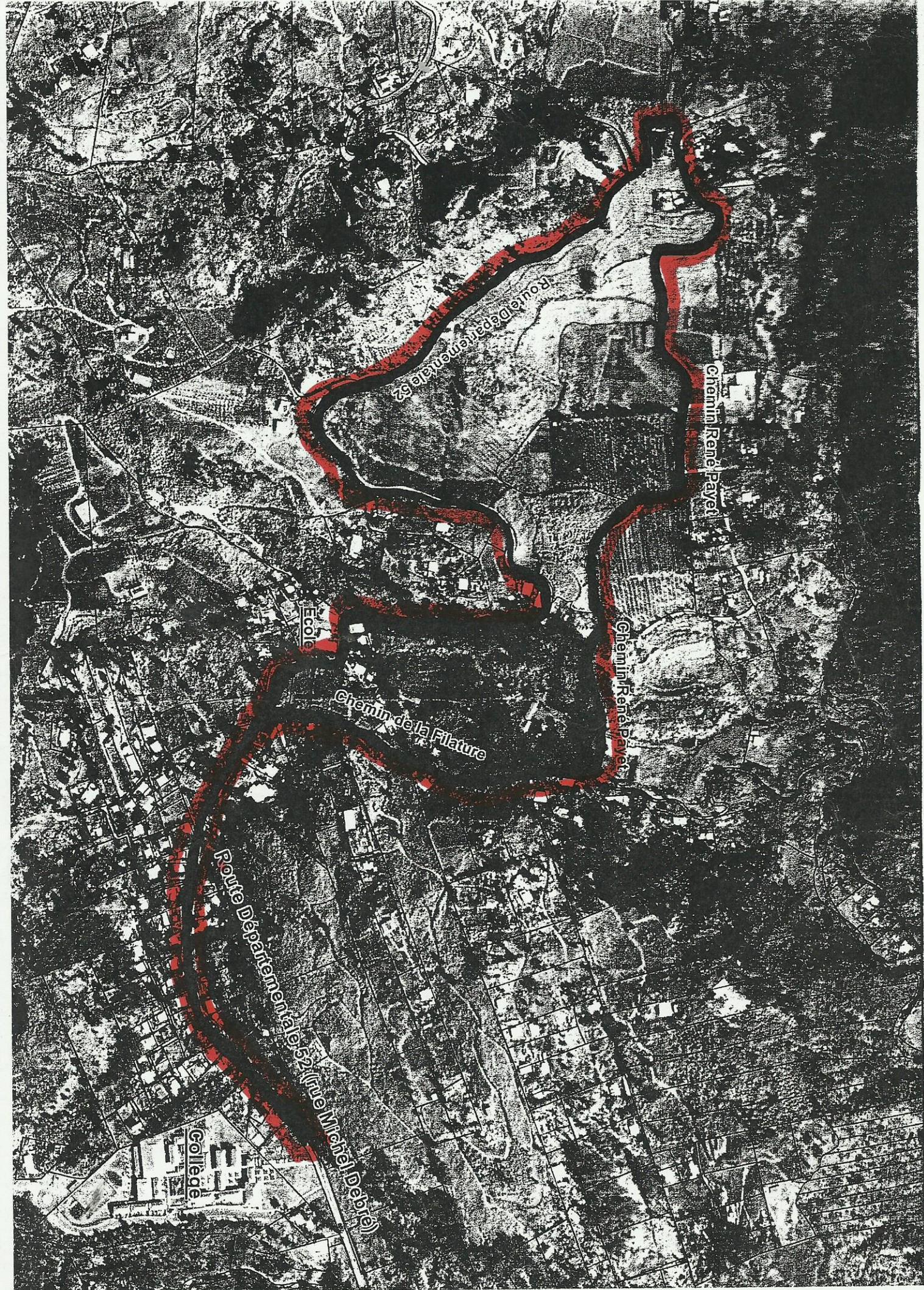
Colisée MMS

Deni TOUS  
PONS PONS

Deni TOUS  
PONS PONS

PARCOURS  
CYCLES  
BRAS-PANON / SALAZIE





PARCOURS PÉDESTRE SALAZIE